

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 47 (1985)
Heft: 11

Rubrik: Remorques dans la circulation routière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

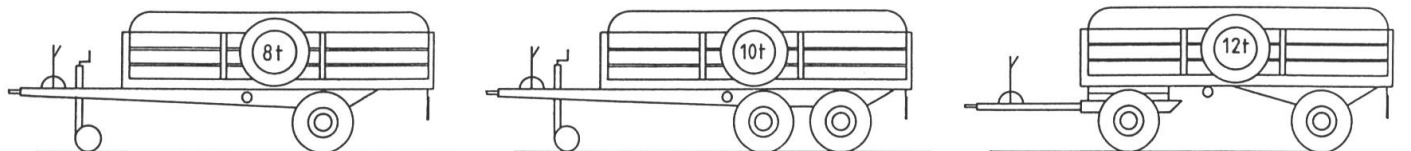
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Remorques dans la circulation routière

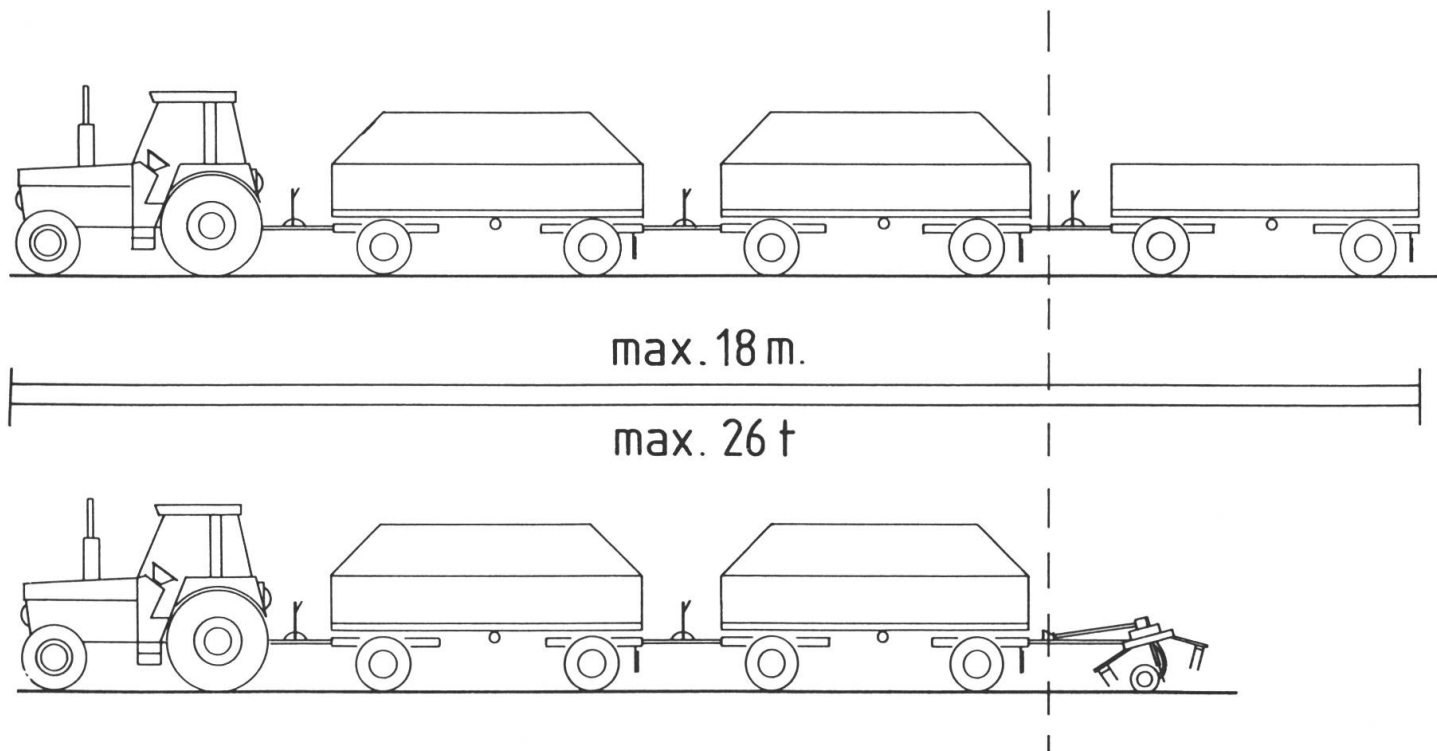


1 Le poids total en charge admis dépend des essieux de la remorque (seulement si poids autorisé):

- remorques à un essieu 8 t
- remorques à essieu double 10 t
- remorques à deux essieux 12 t

Lorsque le poids total d'une remorque dépasse le double de celui du tracteur, il faut pouvoir freiner les remorques depuis le tracteur ou avoir recours à une personne auxiliaire pour actionner les freins.

Pour les transports lourds, il est recommandé d'équiper le train routier d'un frein continu (frein de service).



2 Convoi: Autorisé sont deux remorques. Le poids total du convoi ne doit pas dépasser 26 t. La longueur maximale est limitée à 18 m.

Exception: Entre la ferme et les champs, une troisième remorque non chargée ou une remorque de travail légère est autorisée.

Extrait de: Feuille de recommandation pour l'agriculteur dans la circulation routière. A commander chez: ASETA, Secrétariat central, Case postale 53, 5223 Riniken. Tél. 056 - 41 20 22.